

Gestion du risque de passage à l'acte suicidaire

Objectifs

- Identifier et évaluer le risque suicidaire
- Identifier les facteurs de risques d'une crise suicidaire
- Repérer les principaux acteurs dans la prévention de la crise suicidaire
- Savoir orienter un salarié présentant une crise suicidaire

Prérequis

Etre médecin ou infirmier(e) ou psychologue du travail

Inscriptions

	Inscription individuelle	Inscription d'un groupe
Conditions	En ligne sur notre site https://iresu.fr	10 personnes maximum
Lieu	IRESU – SAMU 92 Hôpital Raymond-Poincaré 104 boulevard Raymond Poincaré 92380 Garches	Merci de nous contacter à info@iresu.fr pour définir les sites, dates et devis
Dates	En ligne sur notre site https://iresu.fr	
Tarif	420€ TTC (350€ HT)	1 920€ TTC (1 600€ HT)

Compétences visées

- Repérer et évaluer le risque suicidaire d'un salarié
- Evaluer à l'aide d'une grille la sévérité d'un risque suicidaire
- Adapter sa prise en charge et savoir orienter le salarié

Méthodologie pédagogique

- Retour d'expérience individuelle ou en entreprise
- Jeux de rôle

Modalités d'évaluation

- Présence et assiduité aux 7h de formation
- Participation active aux scénarii
- Evaluation par QCM en fin de formation

Gestion du risque de passage à l'acte suicidaire Programme 2024-2025

Gérer le collaborateur avec risque suicidaire

- Définir la crise suicidaire
- Définir les facteurs déclenchant d'un risque de crise suicidaire.
- Evaluer la sévérité d'un risque suicidaire
- Rappel des bonnes pratiques facilitant l'accompagnement et l'orientation du collaborateur en souffrance

Intervenants

Responsables pédagogiques : Mme Karine GAUTHIER, Mme Emilie QUILLIEN

Cadre infirmier, Psychologues

Toutes avec une expérience professionnelle dans la prise en charge de patients critiques et une aptitude à la pédagogie